Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Développement durable > **Alterbase en Deux-Sèvres, objectif 100 bornes de recharge à la fin de (...)**



Alterbase en Deux-Sèvres, objectif 100 bornes de recharge à la fin de l'année

vendredi 11 septembre 2015, par \underline{lpe}

La mobilité électrique commence à devenir un engagement fort pour les territoires.

Un rappel : au niveau national, l'objectif du Plan Grenelle 2 fixe à 2 millions de nombre de véhicules rechargeables à l'horizon 2020. Depuis 2013 et jusqu'à début septembre, la France comptabilisait à peine 15000 véhicules immatriculés, le chemin reste long même si le Pays se classe second en Europe derrière la Norvège (source AVERE).

L'un des facteurs d'incitation à investir dans ce type de véhicule reste l'offre de bornes électriques de rechargement. Le maillage des territoires est donc en marche.

Dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), un dispositif d'aide visant à soutenir le déploiement des infrastructures de recharge à l'initiative des collectivités territoriales avait été lancé par l'État le 10 janvier 2013.

Pour rappel : la distance moyenne parcourue par jour est d'environ 30 km ; un trajet sur deux en voiture étant inférieur à 3 km.

100 bornes de recharge en Deux-Sèvres fin 2015

En Poitou-Charentes, l'objectif du schéma régional est de 1000 bornes de recharge en service à fin 2016. En Deux-Sèvres, le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt régional de la Région Poitou-Charentes, et a proposé un schéma directeur de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Retenu suite à la décision de la session du Conseil Régional du 14 février 2014 pour porter le déploiement des bornes de recharge sur le département, le SIEDS a confié à SÉOLIS l'installation de son réseau. Le SIEDS a obtenu le soutien financier de la Région et de l'ADEME et a souhaité, en complément, participer financièrement au déploiement du réseau pour toutes ses communes adhérentes en créant « un programme Mobilité Électrique 2015 ».

Objectif du schéma départemental : 100 bornes de recharge en Deux-Sèvres à fin 2015

Ce jeudi 10 septembre 2015, Jean-François Macaire, Président de la Région Poitou-Charentes (à gauche sur la photo avec Mehdi Gheribi, directeur commercial de Séolis), inaugurait avec le SIEDS et SEOLIS le réseau des bornes de recharge à Chauray

Cette opération s'inscrit dans les nombreuses démarches engagées par la Région en faveur de la mobilité durable. L'objectif de la Région est de couvrir l'ensemble du territoire de 3 000 points de charge d'ici 2020, avec à ce jour, plus de 1 000 points de charge installés ou en cours d'installation.

Alterbase, une interaction pour les abonnés avec la Vienne et la Vendée

Le déploiement de ce réseau s'accompagne également d'une démarche visant l'interopérabilité et l'organisation de l'itinérance électrique des abonnés. Grâce au système de gestion <u>AlterBase</u> proposé par SEOLIS, les abonnés pourront librement circuler d'un territoire à l'autre, sur l'ensemble des départements des Deux-Sèvres, de la Vienne, mais aussi de la Vendée.

Par ailleurs, ce déploiement des bornes d'infrastructures de recharge permet d'étendre le champ d'action de Régionlib. Créée par la Région et ses partenaires, cette Société Publique Locale met à la disposition du public une flotte de véhicules électriques en auto-partage à Niort, Châtellerault et Saintes. Malgré des résultats très timides, le dispositif permet de proposer une offre complémentaire au réseau national Citiz et aux Otolis à Poitiers, Yélomobile à La Rochelle et Mobili'Volt à Angoulême.

Alterbase comment ça marche?

AlterBase c'est le réseau public de recharge électrique en Deux-Sèvres

Le schéma directeur a établi le développement des infrastructures de recharge en Deux-Sèvres en prenant en compte les hypothèses d'acquisition de véhicules électriques ou hybrides rechargeables à l'horizon 2020, les axes de trafic routier, les flux de circulation, les distances de déplacement domicile/travail, le nombre d'habitants des communes et la superficie du département.

Près de 100 bornes sont ainsi en phase de déploiement sur le territoire des Deux-Sèvres. Les bornes sont aujourd'hui mises en service progressivement.

Des prestataires tels COFELY INEO pour la pose et le raccordement des infrastructures de recharge, SINOVIA et TINEA pour le système de supervision, SAINTRONIC pour les bornes à recharge normale et/ou accélérée (environ 90) et DBT (environ 10) pour les bornes à recharge rapide, participent au déploiement pour le compte de SÉOLIS.

La majorité des bornes du département sont fabriquées à Saintes par la société SAINTRONIC. Toutes les bornes de recharge sont alimentées en énergies d'origine 100 % renouvelables Garanties d'Origine (Certification par la société Powernext qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine au Registre National des Garanties d'Origine).

A terme, il est prévu une borne de recharge tous les 20 km.

Le site internet <u>www.alterbase.fr</u> dédié permet d'adhérer au réseau, de recharger sa carte [1], de réserver une borne. Un outil de gestion et de supervision des bornes pour l'exploitation, l'entretien et le dépannage de celles-ci y est associé. Le site propose des services de géolocalisation des bornes, d'identification des véhicules...

Pour les communes intégrées au schéma directeur, le coût moyen d'une borne (2 points de recharge), installation et raccordement compris, est d'environ 10000€. Elle est propriété de la commune. Une des conditions d'attribution de la subvention est d'offrir la gratuité du stationnement pendant 2 ans.

A l'aide de la carte magnétique prépayée, l'abonné au réseau AlterBase peut recharger son véhicule de jour comme de nuit et ainsi accéder à l'ensemble des bornes du réseau. De plus, les bornes sont équipées d'un système de gestion : l'utilisateur pourra, depuis son smartphone ou depuis son ordinateur, situer la borne la plus proche, consulter les disponibilités et le mode de recharge (normal et/ou accéléré), réserver un créneau, recharger son forfait sur le site de gestion dédié.

Plus: www.alterbase.fr

A propos du SIEDS

Le SIEDS est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité des Deux-Sèvres. Il a été créé historiquement pour assurer la distribution de l'énergie électrique dans notre département. Aujourd'hui, le SIEDS contrôle les missions de service public qu'il a concédé à SEOLIS et à GEREDIS

DEUX-SEVRES dans le cadre d'un contrat de concession. Parallèlement, le SIEDS intervient dans des domaines essentiels comme l'aménagement du territoire, notamment en investissant pour moderniser et sécuriser son réseau, mais aussi grâce à la compétence et l'outil Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil).

A propos de SÉOLIS

SÉOLIS, fournisseur historique d'électricité des Deux-Sèvres, est aussi fournisseur multi-énergies et producteur d'Énergies Renouvelables.

C'est en 1927 que le SIEDS crée une régie d'exploitation de réseaux. Après divers épisodes, cette régie prendra le nom de SÉOLIS en 2008.

SÉOLIS est présent sur toutes les composantes de la chaîne de valeur énergétique. Fournisseur d'électricité, de gaz propane, de gaz naturel et de services, il est également Gestionnaire de Réseau de Distribution de gaz naturel, opérateur technique de réseaux et gestionnaire de l'éclairage public pour les collectivités.

Éco-responsable, l'entreprise a choisi de diversifier ses activités en s'engageant dans la mobilité électrique et en développant les énergies propres.

En 2011, SÉOLIS a engagé des travaux de recherche et le projet VERDI (Véhicules électriques et Énergies Renouvelables dans un Réseau de Distribution Intelligent) qui en a découlé propose un système de pilotage de charge intelligent dans le contexte des smartgrids (réseaux intelligents).

En effet, le déploiement à venir des véhicules électriques et des infrastructures de recharge associées va générer une demande additionnelle d'électricité susceptible d'influencer le contenu en CO2 du kWh électrique, la gestion de la pointe de consommation électrique et le réseau électrique local.

Profitant du fait d'être sur un territoire où la production d'énergie renouvelable est importante, le projet VERDI a mis au point des méthodes d'optimisation de la recharge des véhicules électriques sur les périodes de forte production des énergies renouvelables injectées sur les réseaux de distribution électrique.

Avec un effectif de 342 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 209 M€, SÉOLIS alimente plus de 149000 clients en électricité et plus de 700 en gaz.

Notes

[1] Le coût pour les particuliers

Après acquisition de la carte (60 € TTC/an), il faut compter :

- 1 € l'heure de recharge en mode normal
- 2 € l'heure de recharge en mode accéléré